

Domont, le 23 février 2010



Michèle LOUP
Conseillère régionale IDF
Elue du Val d'Oise
06 07 80 62 49

Monsieur Pierre-Henry MACCIONI
Préfet
Préfecture du Val d'Oise
10 Avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY-PONTOISE CEDEX

Lettre et Courriel

Objet : Expulsions des Roms de sarcelles – rue Emile Zola

Monsieur le Préfet,

Etant présente ce matin avec le Collectif de soutien aux familles Roms de l'Est du Val d'Oise lors de l'expulsion des Roms de Sarcelles, rue Emile Zola, je tiens à protester fermement sur la façon dont cette expulsion a été menée.

Il n'y a pas eu de problème pour les personnes ayant signé un accord pour le « retour volontaire » qui sont parties dans deux cars bien pleins vers l'aéroport de Roissy.

Par contre, j'ai assisté à des agissements que je juge inacceptables de la part des forces de police que vous aviez mandatées.

1. Refus de laisser sortir les affaires des cabanes

En effet, plusieurs personnes qui étaient encore dans leurs cabanes ont été expulsées de ce squat de fortune sans qu'il leur soit permis de sauver leurs maigres bagages avant l'arrivée des pelleteuses et engins de démolitions.

Les policiers leur ont laissé un peu de temps pour faire 5 ou 6 allers-retours pour emporter quelques affaires, sur un terrain en pente tout détrempé où les malheureux glissaient sur la glaise, étroitement surveillés par une petite dizaine de policiers.

Ceux-ci les ont ensuite empêchés d'y retourner, prétextant l'arrivée des engins – qui en fait étaient loin à ce moment-là, de l'autre côté du terrain, du stade et de l'école !

Une femme nous a dit qu'elle était absente au moment où les policiers ont laissé faire les quelques allers-retours, sans doute faisant des adieux à ceux qui partaient à l'aéroport. Son fils avait bien sorti quelques affaires mais le principal était resté dans sa cabane.

Ces personnes auraient pu sans aucun problème de quelque nature que ce soit retourner chercher leurs affaires. Pour ma part il s'agit clairement de brimades, que je considère comme un « traitement dégradant », visant à montrer « la force » et à humilier ces malheureuses personnes dont la dignité n'a pas été respectée !

Conseil régional
Adresse postale : 33, rue Barbet-de-Jouy - 75700 Paris
Bureaux : 35, boulevard des Invalides - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85
www.iledefrance.fr

Devant nos protestations et questionnements : « Pourquoi vous ne les laissez pas passer pour sortir leurs quelques affaires ? », nous n'avons obtenu comme seule réponse « Ce sont nos ordres, on ne doit plus laisser passer personne » ; Nous : « Pour quelles raisons ? » - réponse « Ce sont les ordres » !!!

2. Refus de laisser sortir un véhicule et tromperie caractérisée !

Un homme est arrivé affolé, ayant laissé sa voiture avec ses papiers et ses affaires sur le terrain. Les policiers n'ont rien voulu entendre et ont refusé de le laisser passer pour sortir son véhicule.

A force d'appeler au téléphone un peu partout, le commissaire Rousseau d'une part, et le cabinet du président de Val de France d'autre part, auquel la même promesse a été faite, un policier nous a certifié que si la personne était là au moment de la sortie de son véhicule, elle pourrait, sur la justification qu'elle en était bien le propriétaire, en prendre possession.

Les quelques personnes présentes du Collectif de soutien lui ont fait répéter cette garantie à 3 reprises. Confiants de cette promesse, nous sommes donc partis.

L'un des soutiens, en repartant, se rend compte que cela ne se passe pas comme cela nous avait été promis !

Les policiers ont refusé de laisser récupérer le véhicule, une Opel corsa rouge d'occasion, qu'ils ont emmené à la fourrière Queroy, Route de Sarcelles à Groslay.

Le membre du Collectif de soutien a suivi le camion et la voiture jusqu'à la fourrière. Il a alors constaté qu'il était réclamé au propriétaire du véhicule d'aller au commissariat pour demander une levée de mise en fourrière et qu'il lui faudrait payer la somme de 91,50 € pour la récupération du véhicule !

Vous vous moquerez peut-être de cette protestation que vous qualifierez sans doute de « droits-de-l'homme »... c'est possible, mais en tout cas je tenais à vous dire ma désapprobation la plus totale concernant les méthodes employées ce matin !

Non contentes de renvoyer dans le froid, l'angoisse et l'errance des hommes, des femmes et des enfants, vos « forces de l'ordre » y ajoutent la volonté d'humilier, au mépris de la plus simple humanité !

Le Collectif de soutien aux familles Rroms de l'Est du Val d'Oise a écrit à Monsieur le Préfet Paul-Henri TROLLE le 28 novembre dernier, ainsi qu'à Monsieur Henri d'ABZAC, le sous-préfet de Sarcelles, pour leur demander de réunir une table ronde permettant une large concertation de tous les acteurs concernés par le problème des squats/bidonvilles et des Rroms,, y compris les associations de défense des Rroms. Cette demande est restée lettre morte à ce jour.

Les solutions à ces problèmes sont en tout premier lieu de la responsabilité de l'Etat qui se doit d'honorer ses engagements européens et internationaux quant au respect des droits des êtres humains, et de prendre les mesures nécessaires pour les respecter.

Aussi, je me permets de relancer auprès de vous la demande du Collectif de réunion d'une table ronde dans les meilleurs délais afin que des solutions soient recherchées, autres que « se refiler le problème » de ville en ville... (parmi les communes les plus pauvres d'ailleurs !), au détriment des valeurs de la République, de la Déclaration Universelle des Droits des êtres Humains et du respect de la dignité dû à chaque personne.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.



Michèle LOUP